

**4^e assemblée publique de l'exercice 2009-2010 du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
10 décembre 2009, à 17 h 00**

Procès-verbal de la quatrième (4^e) assemblée publique de l'exercice 2009-2010 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 10 décembre 2009, à 17 h 00, à la MRC de Maskinongé.

PRÉSENCES :

M. Michel Angers	Maire, Ville de Shawinigan
M. Serge Aubry	Conseiller, Ville de Shawinigan
M. Normand Beaudoin	Maire, Ville de La Tuque
M. Larry Bernier	Maire de Lac-Édouard, Agglomération de La Tuque
M ^{me} Danielle Bolduc	Siège, Éducation
M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. France Cormier	Siège, Développement social
M. Sébastien Duchesne	Siège, Ressources naturelles et territoire
M. René Goyette	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Robert Lalonde	Préfet, MRC de Maskinongé
M ^{me} Ginette Lanthier	Siège, Main-d'oeuvre
M. André Léveillé	Maire, Municipalité de Saint-Tite
M. Éric Lord	Siège, Qualité de vie
M. Lucien Mongrain	Préfet, MRC de Mékinac
M. André Nollet	Siège, Économie
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Daniel Blain	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
M ^{me} Isabelle Bordeleau	Observatrice, Collectivités d'influence
M ^{me} Liette Moreau	Observatrice, Collectivités d'influence
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ

M. Gérard Bruneau préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M. Gérard Bruneau souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/09-10-04-047

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption et suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 17 septembre 2009
- 3.0 Gouvernance
 - 3.1 Élection à la présidence et au comité exécutif
 - 3.2 Désignation à la CRRNT
 - 3.3 Désignation à Oltis
 - 3.4 Désignation au comité aviseur local de la Réserve faunique du Saint-Maurice
 - 3.5 Désignation de signataires
- 4.0 Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)
 - 4.1 Appui à la MRC d'Antoine-Labelle
 - 4.2 Maintien du moratoire sur le développement de la villégiature privée et commerciale du réservoir Gouin

- 5.0 Table de concertation sur les véhicules hors route (VHR) –
Approbation du rapport d'activités de l'Unité régionale de loisir et de sport
- 6.0 Fonds de développement régional
 - 6.1 Bilan
 - 6.2 Projets
 - 6.2.1 Entente spécifique portant sur le développement et la diffusion de la pratique artistique professionnelle de la Mauricie 2010-2013 (ES-023-09)
 - 6.2.2 Achats regroupés des pourvoies du Haut-St-Maurice (AA-147-09)
 - 6.2.3 Étude d'autofinancement – Centre Le Havre (AA-151-09)
 - 6.2.4 LIC (2009-2012) (AA-152-09)
- 7.0 Points d'information
 - 7.1 Forum de la société civile
 - 7.2 Plan quinquennal de développement régional (2010-2015)
 - 7.3 Calendrier des rencontres du conseil d'administration
- 8.0 Liste des chèques
- 9.0 Varia
- 10.0 Questions du public
- 11.0 Date de la prochaine rencontre
- 12.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Richard, appuyé par M. René Goyette, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 9.1 Programme Communautés rurales branchées
- 9.2 Crédits d'impôt – Régions ressources

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-04-048 2.0 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 SEPTEMBRE 2009

IL EST PROPOSÉ par M. Éric Lord, appuyé par M. Lucien Mongrain, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du 17 septembre 2009, tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-04-049 3.0 GOUVERNANCE

3.1 Élection à la présidence et au comité exécutif

IL EST PROPOSÉ par M. Larry Bernier, appuyé par M. André Léveillé, de nommer M. Christian Savard comme président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour faire suite à l'appel de candidatures pour le poste de président, M. Pierre Bouchard propose M. Gérard Bruneau. Aucune autre proposition n'est apportée. Après vérification de son intérêt pour le poste, M. Christian Savard déclare élu M. Gérard Bruneau au poste de président de la CRÉ de la Mauricie.

Le président d'élection demande des propositions pour les cinq postes à combler au comité exécutif :

- M. Serge Aubry propose M. Michel Angers
- M. Lucien Mongrain propose M. Robert Lalonde
- M. Michel Angers propose M. René Goyette
- M. Larry Bernier propose M. Normand Beaudoin
- M. Michel Angers propose M. Éric Lord

Comme aucune autre candidature n'est proposée, le président d'élection déclare élus les cinq administrateurs au comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Désignation à la CRRNT

Résolution relative à la désignation d'un commissaire non votant représentant du groupe CRÉ de la Mauricie pour siéger à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Beaudoin, appuyé par M. Larry Bernier, de nommer M. Elzéar Lepage pour siéger comme commissaire non votant représentant du groupe CRÉ de la Mauricie à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3 Désignation à Oltis

Résolution relative à la désignation d'un observateur au sein du conseil d'administration du Centre québécois de liaison et de transfert - Familles, parentalité et générations

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Lalonde, appuyé par M. Serge Aubry, de nommer M^{me} Lucie Proulx à titre d'observatrice au sein du conseil d'administration du Centre québécois de liaison et de transfert - Familles, parentalité et générations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.4 Désignation au comité aviseur local de la Réserve faunique du Saint-Maurice

Résolution relative à la désignation d'un représentant au comité aviseur local (CAL) de la réserve Saint-Maurice

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Duchesne, appuyé par M^{me} Ginette Lanthier, de nommer M. Jean Trudel comme représentant au comité aviseur local (CAL) de la réserve Saint-Maurice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.5 Désignation de signataires

Résolution relative à la désignation des signataires

IL EST PROPOSÉ par M. Larry Bernier, appuyé par M. Sébastien Duchesne, d'autoriser la présidence, M. Gérard Bruneau, ou la direction générale de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, à signer tout document officiel tel que les protocoles d'entente du Fonds de développement régional (FDR) et les ententes spécifiques ou administratives. De plus, les signataires autorisés des comptes bancaires sont les sept officiers du comité exécutif et la direction générale, deux signatures étant nécessaires et suffisantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-04-050

4.0 COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE (CRRNT)

4.1 Appui à la MRC d'Antoine-Labelle

**Résolution relative à l'appui à la MRC d'Antoine-Labelle :
demande de reconduction et de bonification du Programme de mise en valeur des
ressources du milieu forestier (PMVRMF) – Volet II**

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la MRC d'Antoine-Labelle par sa résolution numéro MRC-CC-9494-10-09;

CONSIDÉRANT que le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) – Volet II du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a permis de générer, à ce jour, des centaines d'emplois ainsi que des retombées économiques considérables pour la région de la Mauricie au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT que l'entente en vigueur avec le MRNF pour la livraison de la mesure du PMVRMF – Volet II vient à échéance le 31 mars 2010;

CONSIDÉRANT que le MRNF procède actuellement à la révision de son Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) – Volet II;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec effectue actuellement son exercice de planification prébudgétaire;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus de la Mauricie, suite à une recommandation de sa Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), a déjà adopté, lors de sa séance du 17 septembre 2009, une résolution visant la reconduction, jusqu'en 2013, du PMVRMF – Volet II et du Programme de participation à la mise en valeur des forêts (PPR);

IL EST PROPOSÉ par M. Sébastien Duchesne, appuyé par M. Michel Angers, d'appuyer la MRC d'Antoine-Labelle dans sa démarche et de demander à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), madame Nathalie Normandeau, de reconduire le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) – Volet II et de bonifier son enveloppe budgétaire afin de soutenir le développement et la diversification économiques des régions forestières du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Maintien du moratoire sur le développement de la villégiature privée et commerciale du réservoir Gouin

**Résolution relative au maintien du moratoire sur le développement
de la villégiature privée et commerciale du réservoir Gouin**

CONSIDÉRANT que, sous réserve de ce qui a été discuté lors de la deuxième rencontre du comité de suivi du plan multiressource du réservoir Gouin à laquelle rencontre étaient présents les représentants de la CRÉ de la Mauricie, de l'Association des pourvoiries de la Mauricie, de la Fédération des pourvoiries du Québec, de l'Aire faunique communautaire du réservoir Gouin, de la nation Atikamekw et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune;

CONSIDÉRANT que le moratoire actuel sur le développement de la villégiature privée et commerciale arrive à échéance en 2010;

- CONSIDÉRANT que le comité dispose de connaissances insuffisantes (ex. : capacité faunique du milieu à recevoir de la villégiature additionnelle) permettant d'évaluer avec justesse la position à prendre dans ce dossier;
- CONSIDÉRANT que le moratoire prévoyait une pêche scientifique en 2009 pour juger de l'évolution de la population de dorés pendant les cinq ans de sa durée;
- CONSIDÉRANT qu'aucune pêche scientifique n'a été réalisée au cours de ce moratoire;
- CONSIDÉRANT que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune procède actuellement à des pêches scientifiques afin d'étudier l'évolution de la population de dorés et que celles-ci se termineront en 2010;
- CONSIDÉRANT que les résultats des analyses de ces pêches scientifiques ne seront disponibles qu'en 2011;
- CONSIDÉRANT qu'il est possible de traduire une vision du développement du réservoir Gouin, notamment par le biais de certains outils de planification tels que le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) réalisé par la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT);

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Beaudoin, appuyé par M. André Nollet, de demander au ministère des Ressources naturelles et de la Faune de maintenir le moratoire sur l'émission de nouveaux baux de villégiature privée et commerciale au réservoir Gouin, à tout le moins jusqu'en mars 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-04-051

5.0 TABLE DE CONCERTATION SUR LES VÉHICULES HORS ROUTE (VHR) – APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT

Résolution relative au rapport d'activités de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie dans le cadre du mandat de la Table de concertation sur les véhicules hors route (VHR) de la Mauricie

- CONSIDÉRANT qu'en 2006 la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie a été mandatée par le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour mettre en place et coordonner une Table de concertation sur les véhicules hors route de la Mauricie;
- CONSIDÉRANT que la CRÉ de la Mauricie a mandaté l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLSM) pour coordonner les travaux de la Table de concertation régionale mise sur pied pour établir le réseau interrégional des sentiers de véhicules hors route et pour agir comme agent de liaison entre les clubs d'utilisateurs de véhicules hors route, les citoyens, les partenaires régionaux et les différentes instances gouvernementales;
- CONSIDÉRANT que l'URLSM a intégré ce mandat au Comité régional sur les sentiers récréatifs de la Mauricie déjà existant;
- CONSIDÉRANT que la CRÉ a supervisé et participé activement aux travaux du Comité régional sur les sentiers récréatifs de la Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'à la fin du présent mandat, l'URLSM devait présenter à la CRÉ de la Mauricie et au MTQ un rapport d'activités détaillé de la réalisation du mandat;

CONSIDÉRANT que ce mandat est arrivé à échéance le 31 octobre 2009;

CONSIDÉRANT que l'URLSM a présenté, le 22 octobre 2009, le rapport d'activités préliminaire aux membres du Comité régional sur les sentiers récréatifs;

IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Larry Bernier, d'approuver le rapport d'activités déposé par l'URLSM à la CRÉ de la Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-04-052

6.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

6.1 Bilan

En date du 10 décembre 2009, le solde de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR) est de 1 831 618 \$.

6.2 Projets

6.2.1 Entente spécifique portant sur le développement et la diffusion de la pratique artistique professionnelle de la Mauricie 2010-2013 (ES-023-09)

**Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour une «Entente spécifique portant sur le développement et la diffusion de la
pratique artistique professionnelle de la Mauricie 2010-2013»
(ES-023-09)**

Il s'agit de la 4^e entente du genre à intervenir avec le CALQ pour favoriser le développement et la diffusion de la pratique artistique professionnelle en Mauricie. L'entente permet de constituer une enveloppe pour assurer la réalisation de projets d'artistes et d'écrivains professionnels, mais également d'organismes favorisant l'émergence, le réseautage et le rayonnement artistiques professionnels. L'enveloppe globale 2010-2013 s'élève à 735 000 \$ et est répartie dans quatre volets. Chacun d'eux vise l'atteinte d'objectifs qui concourent à la vitalité de la pratique artistique professionnelle et à la rétention des créateurs en Mauricie.

CONSIDÉRANT le fait que l'entente spécifique liant la CRÉ, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Forum Jeunesse Mauricie (FJM) arrive à échéance le 31 mars 2010 et que le bilan positif de cette entente incite les partenaires à poursuivre leur effort visant le développement et la diffusion de la pratique artistique professionnelle en Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'un quatrième partenaire financier, en l'occurrence la Ville de Trois-Rivières, a souhaité contribuer à une prochaine entente et que cet apport permet de favoriser le rayonnement et le développement d'organismes artistiques professionnels;

CONSIDÉRANT les liens avec le Plan quinquennal de développement régional 2005-2010 particulièrement en regard de l'enjeu sur la dévitalisation sociodémographique;

CONSIDÉRANT le caractère structurant de l'entente au plan particulièrement du développement de partenariats, de la rétention des artistes et écrivains, de l'intégration de la relève professionnelle et de l'effet de levier au chapitre de la pratique artistique en Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M. René Goyette, appuyé par M^{me} Danielle Bolduc, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Ententes spécifiques du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 225 000 \$, c'est-à-dire 75 000 \$ pour chacun des exercices financiers 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière et technique des autres partenaires pressentis pour le projet, telle qu'elle apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2.2 Achats regroupés des pourvoires du Haut-Saint-Maurice (AA-147-09)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet « Achats regroupés des pourvoires du Haut-Saint-Maurice »
(AA-147-09)

Le projet vise à identifier les besoins des pourvoires en termes de produits et de services et de répertorier ceux qui sont disponibles dans la région pour favoriser l'économie locale et régionale.

Le projet cherche aussi à favoriser les achats regroupés par les pourvoires pour permettre à ces entreprises d'obtenir de meilleurs prix et ainsi multiplier et bonifier les occasions d'affaires auprès des fournisseurs locaux et régionaux.

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional 2005-2010 pour sa propension à concourir à la diversification de l'économie dans le secteur du tourisme fortement en développement dans notre région et pour sa capacité à renforcer les capacités concurrentielles des entreprises, commerces et fournisseurs de la région;

CONSIDÉRANT que le projet peut contrer le glissement commercial qui se fait au profit d'autres régions du Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt de divers partenaires pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT que le projet permet de maintenir un emploi qui normalement ne pourrait être maintenu toute l'année, et ce, essentiellement pour la réalisation des activités de ce projet;

IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Sébastien Duchesne, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 3 000 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires pressentis pour le projet, telle qu'elle apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet et à ce qu'une mise de fonds équivalente de 3 000 \$ du promoteur soit attribuée au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2.3 Étude d'autofinancement – Centre Le Havre (AA-151-09)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière
pour le projet « Étude d'autofinancement – Centre Le Havre »
(AA-151-09)

Le projet permettra au Centre Le Havre d'évaluer son potentiel d'autofinancement.

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie (2005-2010), notamment pour les enjeux 1 et 3;

CONSIDÉRANT que le projet repose sur une forte expérience de l'organisme promoteur et des retombées positives qui profiteront au développement social et personnel des personnes vulnérables;

CONSIDÉRANT que l'organisme œuvre auprès d'une clientèle vulnérable, mais qui pourrait intégrer éventuellement le marché du travail;

CONSIDÉRANT que l'organisme, par ce projet, vise une plus grande autonomie financière, et par conséquent, serait moins dépendant des subventions publiques;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} France Cormier, appuyée par M^{me} Ginette Lanthier, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 7 571 \$, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires pressentis pour le projet ou à l'obtention de financement substitutif le cas échéant, telle qu'elle apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2.4 LIC (2009-2012) (AA-152-09)

M^{me} Ginette Lanthier déclare son intérêt et se retire des discussions.

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet « LIC (2009-2012) » (AA-152-09)

Le projet permettra de maintenir à jour le répertoire d'entreprises régionales informatisé via le logiciel LIC. Le contenu sera partagé par différents partenaires. Ces derniers pourront effectuer des demandes d'information sur les entreprises à la personne responsable de LIC. Il sera possible d'obtenir des informations précises sur les entreprises : répartition par secteurs d'activité, les professions occupées, répartition par municipalité, etc.

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional 2005-2010 puisqu'il permet aux acteurs du développement économique d'être mieux outillés en ayant une meilleure connaissance de l'existence et de la répartition des entreprises sur le territoire ainsi qu'au niveau des ressources humaines, moteur du développement économique, culturel et social;

CONSIDÉRANT que le partenariat vise à développer un outil commun et permettra de maintenir à jour le répertoire d'entreprises régionales informatisé via le logiciel LIC (Liste d'industries et commerces);

CONSIDÉRANT que les partenaires pourront effectuer des demandes d'informations précises sur les entreprises à la personne responsable du LIC : répartition par secteur d'activité, les professions occupées, répartition par municipalités, etc.;

CONSIDÉRANT qu'une des stratégies régionales du Plan d'action 2009-2010 d'Emploi-Québec est d'associer les partenaires du marché du travail aux défis de l'emploi en complémentarité avec l'offre de service d'Emploi-Québec;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. André Léveillé, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 39 000 \$, soit 13 000 \$ pour chacun des exercices financiers 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, et ce, conditionnellement à la confirmation, par la personne ressource du projet, de la contribution financière des autres

partenaires pressentis pour le projet, telle qu'elle apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-04-053 7.0 POINTS D'INFORMATION

7.1 Forum de la société civile

La direction générale informe les membres de la tenue d'une rencontre du Forum de la société civile, qui se tiendra le 17 décembre 2009 et sera suivie d'un "5 à 7" du temps des Fêtes.

7.2 Plan quinquennal de développement régional (2010-2015)

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Beaudoin, appuyé par M. Larry Bernier, de confier le mandat d'assistance au Plan quinquennal de développement régional (2010-2015) à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour un montant de 62 000 \$ + taxes. De plus, il est convenu de statuer sur la composition du comité de suivi du plan : deux élus, deux membres du Forum de la société civile, deux permanents et M. Daniel Blain, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ainsi que M^{me} Ginette Lanthier, d'Emploi-Québec.

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Bouchard, appuyé par M. René Goyette, de nommer M. Serge Aubry comme représentant des élus sur ce comité, le président étant d'office sur celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Calendrier des rencontres du conseil d'administration

IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M^{me} France Cormier, de modifier le calendrier des rencontres du conseil d'administration de la façon suivante :

- a) Toutes les rencontres privées débuteront à 14 heures et les séances publiques à 17 heures;
- b) La rencontre prévue le 30 septembre 2010 sera devancée au 23 septembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-04-054 8.0 LISTE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Mongrain, appuyé par M. Pierre Bouchard, d'adopter la liste des chèques, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/09-10-04-055 9.0 VARIA

9.1 Programme Communautés rurales branchées

Résolution relative au programme
« Communautés rurales branchées »

CONSIDÉRANT que la MRC de Maskinongé est favorable à l'élargissement de la desserte d'un service Internet Haute Vitesse pour le territoire de la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé;

CONSIDÉRANT l'existence du programme « Communautés rurales branchées » du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

CONSIDÉRANT que la MRC de Maskinongé sera l'organisme promoteur pour la présentation des demandes de subvention dans le cadre de ce programme;

IL EST PROPOSÉ par M. Larry Bernier, appuyé par M. Lucien Mongrain, que la Conférence régionale des élus de la Mauricie appuie la MRC de Maskinongé concernant la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé, dans le cadre des démarches nécessaires afin d'obtenir l'aide financière pour réaliser l'élargissement de la desserte d'un service Internet Haute Vitesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Crédits d'impôt - Régions ressources

Sur proposition dûment appuyée, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de faire connaître au ministre des Finances que les administrateurs de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie auraient apprécié que soit maintenu le crédit d'impôt pour les activités de transformation dans les régions ressources et le crédit d'impôt à l'investissement d'une façon uniforme pour l'ensemble de la Mauricie.

CA/09-10-04-056 10.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA/09-10-04-057 11.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le jeudi 25 février 2010, à la Ville de Trois-Rivières.

CA/09-10-04-058 12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Mongrain, appuyé par M. Pierre Bouchard, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gérard Bruneau
Président

Christian Savard, directeur général
Pour
Le Secrétaire